

Questions au Feuilleton

L'ACHAT DES CHALETS «THE DUNES» EN Î.-P.-É.

Question n° 3432—M. MacLean:

1. Le ministère des Affaires indiennes et du développement du Nord canadien a-t-il acheté pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard une propriété connue sous le nom des chalets «The Dunes»?

2. Quelle était l'étendue du terrain compris dans cette transaction?

3. A-t-on maintenant disposé de ces chalets?

4. Les chalets ont-ils été loués ou affectés à d'autres fins, lorsqu'ils étaient la propriété du ministère et, dans la négative, pourquoi?

5. A-t-on cherché à obtenir l'opinion ou les suggestions d'organismes régionaux comme la «Cavendish Resort Association» lors de l'élaboration des plans de vue de l'aménagement du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, qui comprend l'achat d'un terrain, transaction qui concerne les résidents de la région?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien): 1. Oui, en 1971.

2. Environ 3.14 acres.

3. Oui, par l'intermédiaire de la Corporation de disposition des biens de la Couronne.

4. Les chalets ont été loués à leur ancien propriétaire du 5 avril au 29 octobre uniquement pendant l'année où s'est fait l'achat.

5. Auparavant, seules les autorités provinciales étaient consultées relativement aux acquisitions; cependant, on informe maintenant les organismes locaux et leurs représentants.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES PROJETS DE CONSTRUCTION DE NAVIRES GOUVERNEMENTAUX

Question n° 2335—M. Forrestall:

Quel est précisément, pour les cinq prochaines années, le programme des dépenses et les projets de construction de navires gouvernementaux, y compris les navires militaires, selon leur type (catégorie opérationnelle), a) qui seront utilisés au nord du 60° parallèle, b) qui seront utilisés au sud du 60° parallèle?

(Le document est déposé.)

LES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

Question n° 2426—M. Leggatt:

1. Pour chacune des années financières de 1963 à 1973, combien de libérations conditionnelles ont été accordées à des détenus ayant purgé moins d'un tiers de leur peine?

2. Sur ces libérations conditionnelles accordées, combien ont été révoquées depuis lors?

(Le document est déposé.)

NOUVEAU-BRUNSWICK—LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Question n° 2729—M. Corbin:

Pour chaque ministère et agence du gouvernement a) combien de fonctionnaires travaillaient au Nouveau-Brunswick à la fin du dernier exercice financier, b) combien étaient du sexe féminin, c) dans quelles localités travaillaient ces fonctionnaires, d) parmi les fonctionnaires du sexe féminin, combien occupaient des postes autres que secrétaires, sténographes, dactylographes, e) les postes désignés «bilingues» étaient-ils pourvus à cette date et combien y en avait-il?

(Le document est déposé.)

LES SOMMES VERSÉES À LA PRESSE PAR RADIO-CANADA ET LES MINISTÈRES

Question n° 2731—M. Stevens:

1. A combien se sont élevées, pour chacune des six dernières années financières, les sommes versées par a) la Société Radio-Canada, b) le

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

gouvernement, par l'intermédiaire des ministères, organismes ou sociétés de l'État (i) à la Presse canadienne (ii) à Broadcast News Limited (iii) à Press News Limited?

2. Quels contrats lient présentement la Société Radio-Canada, tout autre ministère, organisme du gouvernement ou société de l'État au personnel de la Presse canadienne et à combien s'élevaient les sommes payables au personnel de la Presse canadienne en vertu de ces contrats?

(Le document est déposé.)

L'EFFECTIF DU DÉPARTEMENT DES RELATIONS AVEC L'AUDITOIRE DE RADIO-CANADA

Question n° 2735—M. Stevens:

1. Au 31 mars de chacune des années 1967, 1969, 1971 et 1973 a) combien d'employés comptait le département des relations avec l'auditoire de la Société Radio-Canada, b) quel était le budget de fonctionnement de ce département pour chaque année?

2. La Société Radio-Canada distribue-t-elle des rapports de recherches à l'extérieur de ses cadres et, dans l'affirmative, a) quels rapports ont été distribués, b) quels ministères de l'État ou particuliers ont reçu de tels rapports au cours des trois dernières années financières?

3. Le gouvernement a-t-il créé d'autres groupes ou départements internes des relations de l'auditoire et, dans l'affirmative, a) à quelles dates, b) sous quel ministère, c) quel est leur effectif actuel et leur budget de fonctionnement?

4. Au cours de chacune des six dernières années financières, a) quelles ont été les dépenses totales du gouvernement pour rémunérer les conseillers privés en matière de relations des media d'information, b) quel est le nom des cinq conseillers qui ont reçu les rémunérations les plus élevées et combien chacun a-t-il reçu, c) quels sont les cinq ministères ou organismes du gouvernement qui ont versé les sommes les plus élevées aux conseillers privés en matière de relations des media d'information et combien chacun a-t-il dépensé?

(Le document est déposé.)

NOUVEAU-BRUNSWICK—LA POLLUTION DE L'AIR

Question n° 2738—M. Corbin:

1. Le ministère des Affaires extérieures, le ministère de l'Environnement ou d'autres ministères ou agences ont-ils reçu des plaintes des citoyens du Nouveau-Brunswick relativement à la pollution de l'air originant de la base Loring du Strategic Air Command, dans l'État du Maine, États-Unis, où l'on brûle souvent des quantités de dérivatifs de mazout dont des huiles usées?

2. Quand ces plaintes ont-elles été formulées et par qui?

3. Quelle a été la réaction du gouvernement face à ces plaintes?

(Le document est déposé.)

LA CONSTRUCTION DE NAVIRES PAR DES SOCIÉTÉS ALLEMANDES

Question n° 2789—M. Hales:

1. Les sociétés allemandes de construction de navires sont-elles engagées actuellement dans la construction de navires aptes à naviguer dans l'Arctique douze mois par année?

2. Des ingénieurs et des techniciens canadiens ou tout autre spécialiste aident-ils les sociétés allemandes de construction de navires à construire des navires aptes à naviguer dans l'Arctique douze mois par année et, dans l'affirmative, a) combien de spécialistes canadiens sont en cause, b) de qui relèvent ces spécialistes au Canada, c) quels ministères du gouvernement canadien participent à ce Programme, d) qui paie les traitements et les dépenses du personnel affecté à ce Programme?

3. Des fonds canadiens servent-ils à financer une partie du Programme de construction des navires allemands aptes à naviguer dans l'Arctique douze mois par année et, dans l'affirmative, a) combien d'argent a-t-on dépensé jusqu'à maintenant, b) combien d'argent envisage-t-on de dépenser à l'avenir, c) quels ministères du gouvernement canadien dépensent ces sommes, d) si plus d'un ministère du gouvernement canadien est en cause, combien chacun a-t-il dépensé?

4. A quelles fins ces navires sont-ils destinés et, dans le cas où de tels navires sont en voie de construction actuellement, quand prévoit-on les mettre en opération?